Nettardue

Détergent décapant et dégraissant concentré

Détergent concentré pour le décapage et le dégraissage, conçu pour éliminer les couches de cires métallisées et en émulsion existantes des sols en vinyle, PVC, caoutchouc et linoléum. Très efficace également comme nettoyant intensif pour les terrasses, notamment pour éliminer les traitements antérieurs à base d'huile.

Données techniques – 20 °C – 60 % H.R.

Aspect	Liquide jaune
Densité	1,00 kg/litre
рН	13
Rendement indicatif	80 – 100 m²/l comme décapant; 10 – 15 m²/l comme nettoyant intensif pour terrasses
Stockage	24 mois dans l'emballage d'origine scellé – Craint le gel
Conditionnements disponibles	Flacons de 1 litre, bidons de 5 litres



Comme décapant:

Ajouter 5 à 10 bouchons de Nettardue à 10 litres d'eau (2 – 4 %), appliquer sur le sol et laisser agir 5 à 10 minutes. Nettoyer avec une monobrosse équipée d'un pad vert. Bien rincer à l'eau claire.

Comme nettoyant intensif pour terrasses:

Utiliser le produit pur, laisser agir 5 à 10 minutes, puis nettoyer avec une monobrosse équipée d'un pad spécifique pour terrasses. Bien rincer à l'eau claire, idéalement à l'aide d'un nettoyeur haute pression.

Comme détergent:

Utiliser comme détergent courant en ajoutant 1 à 2 bouchons dans 10 litres d'eau (0,5 – 1 %). Rincer à l'eau claire.

Attention! Nettardue est un produit corrosif! Porter des gants et des lunettes de protection pendant l'utilisation. Protéger également les surfaces sensibles à proximité des zones à traiter.

Remarques

- Bien agiter avant utilisation
- Ne pas utiliser sur bois non traité
- La formulation de Nettardue est spécifiquement adaptée à l'élimination des cires métallisées de type Resinal Wax

Remarques

PRODUIT RESERVE A UN USAGE PROFESSIONNEL. Respecter scrupuleusement les indications figurant sur l'étiquette et consulter la fiche de données de sécurité avant utilisation. Réglementation en matière de détergence : Règlement UE 648/2004 et modifications ultérieures.

Contient: agents tensioactifs non ioniques (<5 %), parfum.

Déchets

Éliminer le produit non utilisé et les emballages vides conformément à la réglementation locale en vigueur.







Les informations contenues dans cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité, les conditions d'utilisation du produit échappant à notre contrôle. Il est recommandé de vérifier l'adéquation réelle à l'usage prévu.

Rév. 05 – 19/06/2024. Cette fiche annule et remplace la précédente.

Tover srl